

Association des Résidents des Pléiades



Sommaire

1	<i>Édite</i>
2-5	<i>Nos alpages</i>
6-7	<i>L'année en photo</i>
8	<i>Actualités des Péiades</i>
9	<i>ARP</i>

Agenda 2015

<i>5 Juin</i>	<i>Assemblée Générale 2015</i>
<i>27 Juin</i>	<i>Saint-Jean</i>
<i>5 Décembre</i>	<i>Saint-Nicolas</i>

Un déluge ...

Déluge d'activités, déluge d'émotions, déluge de pensées, déluge de sensations...

Travailler la métaphore peut faire oublier le sens premier : lundi 27 avril 2015, nombre d'entre nous ont été confrontés à un vrai déluge. Pieds dans l'eau, jardins reconvertis en anarchiques rocailles, aucun accident à déplorer, mais une excitation dans l'air, comme l'impression de vivre un moment hors du temps.

Dans une période où les catastrophes à travers le monde ne manquent pas, comment se plaindre pour son chemin quand ce sont plus de 5000 morts que le Népal doit enterrer ? Et quand la Méditerranée ressemble chaque jour un peu plus à un honteux cimetière ?

Il n'en reste pas moins que cette expérience spectaculaire nous a confrontés à la puissance de la nature : en moins d'une heure, tout est devenu hors de contrôle, quasiment impuissants, nous assistons au déchaînement.

Nous avons voulu, dans ces pages, parcourir nos alpages et leur riche histoire. D'entrée de jeu, nous nous interrogeons sur la réelle nécessité de préserver ce coûteux patrimoine. Après de tels événements, il apparaît que jamais nous ne dompterons la nature. Elle impose le respect, et cela commence par la préservation de ce qu'elle nous a offert. Je n'irai pas jusqu'à faire l'exégèse de la Genèse, mais s'il y a une chose qui me semble forte dans ce texte, c'est la responsabilité que l'on donne à l'homme, dans ce récit fondateur chrétien, mais dans de nombreux textes d'autres civilisations aussi. La domination dont parle la Bible n'a pas valeur de supériorité, mais d'intelligence à user pour l'exploiter sans l'appauvrir, pour en vivre sans la détruire. Ainsi, que ce texte ait été inspiré d'un dieu quelconque ou vienne de nos ancêtres, ils avaient cette sagesse.

A nous de la faire perdurer.

Anne-Laure Emmenegger



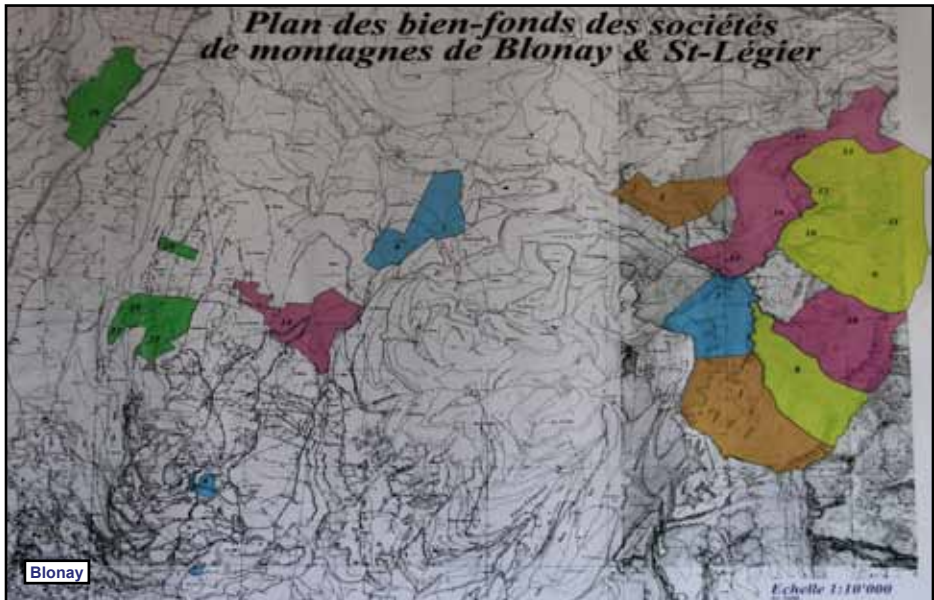
Nos alpages

Pourquoi préserver les alpages ?

Ce n'est pas un secret que les alpages aujourd'hui coûtent souvent autant – si ce n'est plus – que ce qu'ils rapportent. Pourtant, leur importance est primordiale. Premièrement, ils permettent d'entretenir le paysage. En pâture, on évite l'invasion de la verne, on limite aussi les risques de dégâts naturels et on préserve une biodiversité trop souvent en danger en laissant l'exploitation de ces lieux à des personnes conscientes du rôle qu'elles ont à jouer. A titre d'exemple, les prairies du Petit Caudon sont riches en orchidées sauvages, car aucun engrais artificiel n'est utilisé.

Mais surtout, il s'agit d'un patrimoine historique, culturel et architectural, témoin de la vie préalpestre. De Puidoux à Veytaux, se sont quelque 35 alpages qui jalonnent nos montagnes entre 900 et 2000 mètres. Pour se développer et suivre la tendance grandissante en faveur des produits du terroir, nombre d'exploitants prennent le chemin du tourisme rural : visite de fabrication du fromage, nuitées à l'alpage, buvettes et autres activités du genre. En effet, il est important également de rappeler que le maintien de ces alpages n'a rien d'artificiel car des personnes les exploitent, y vivent, et veillent ainsi sur ces coins de pays. Différentes sociétés de montagne sont chargées de l'exploitation des alpages et des forêts qui y sont implantées. C'est grâce à leur engagement que, malgré tout, les alpages perdurent.

Les sociétés de montagnes



Sté Gros Caudon (1'185'767 m²) : Gros Caudon, Grosses Preises

Sté Petit Caudon (891'174 m²) : Petit Caudon, Presemavau, Cergnette, Fayaux Le Chon

Sté de Paccot (2'320'591 m²) : Chersaula Devant, Hugonnin, Chersaula Derrey, Caquerette, Paccot Dessous, Paccot Dessus

Sté de Riaux (2'117'864 m²) : Riaux, Guedères, Pontet, Berry, Chersaultette

Sté Pré-Cagnard (684'204 m²) : Gix, Ourtières, Pré-Cagnard, Sur le Scex, Pré-Décolorer

Superficie totale des sociétés de montagnes : 7'199'600 m²

A ces sociétés, il faut ajouter des alpages privés, comme celui de Saudanne. Les alpages de Montbriand et la Grande Bonnavau appartiennent à La Tour de Peilz mais sont sur la commune de Blonay, et celui de Fontana David, également sur Blonay, appartient à Saint-Légier. Les alpages de Mousse et de la Neuve, loués par la société d'alpage de Blonay, appartiennent, eux, à la commune.

Le cas particulier des montagnes de Caudon : 600 ans d'histoire



Les montagnes du Caudon
<http://www.blonay.ch>

On ne peut évoquer les alpages sans prendre le temps de s'arrêter sur la longue histoire des montagnes de Caudon. Assez uniques sur le plan suisse, les archives de Blonay permettent de remonter le fil du temps jusqu'au 7 avril 1414, date de la rédaction de l'acte d'abergement, soit la concession perpétuelle accordée au Moyen Âge par la Seigneurie de Blonay, propriétaire de ces montagnes, à six de ses hommes de Blonay. Ces derniers devaient alors, chaque année, payer au Seigneur de Blonay ainsi qu'au prieuré de Burier la valeur de la production de 4 jours, soit 16 pièces de fromage et/ou de séré.

Le livre de Madeleine Hirtzel, « Les Montagnes de Caudon, 600 ans d'histoire », paru en 2014 compile toutes les informations disponibles auprès des archives de la commune, de l'ouvrage du professeur Recordon paru en 1948, mais aussi celles que René Montet est allé chercher dans les archives de la société des montagnes de Caudon. La masse d'information nous offre alors un voyage dans le temps factuel et administratif.

Dès 1705, des compte-rendu attestent de la tenue d'assemblées permettant, par exemple, de définir le nombre de bêtes qui pourront monter à l'alpage (car la surcharge de bétail à l'alpage est une préoccupation constante), du travail qui doit être fait pour son entretien ou, plus tard, de la coupe de bois qui sera effectuée. On y découvre également que dès 1726, les difficultés financières de la famille de Blonay ont des conséquences sur cet alpage : ils n'assument plus les frais liés à la fourniture de la chaudière nécessaire à la fabrication du fromage. Cela ira finalement jusqu'à l'affranchissement de l'alpage.

Au fil des pages, la démocratie qui règne dans ces montagnes, alors que l'Europe de l'Ancien Régime est dirigée par des monarques ou, comme en Suisse, par quelques grandes familles qui prennent seules les décisions, est des plus remarquables. En effet, les gens discutent, élisent un gouverneur très régulièrement, votent les décisions.

Il est intéressant également de constater l'importance de la comptabilité. Si elle peut nous apprendre, aujourd'hui, que Moïse Nicole, charpentier, et son valet ont reçu un verre de vin après leur travail, on apprend surtout tout le soin porté à ces chalets. En signe de clin d'œil, devinez quel est un des postes les plus réguliers de la comptabilité ? Le vin, évidemment ! De manière générale, on remarque que la sagesse et le travail de négociation des différents gouverneurs de ces sociétés, toujours élus démocratiquement, seront un atout important pour expliquer leur bon fonctionnement. En effet, pour tous, « la défense du bien commun, dès leur élection, semble primer sur tout avantage personnel », note Mme Hirtzel.

Le XIXe siècle apporte son lot de modernisation : le choix du gouverneur se fait d'après ses compétences, un forestier est engagé pour tirer profit du commerce du bois, très rentable à la fin du siècle, les Grosses Preises sont achetées en 1867 grâce à un apport très important des 26 propriétaires du moment. De 1878 à 1916, la structure de gestion de la société est modernisée. Elle devient une SA en 1879.



Le chalet du Gros Caudon (années 1970)

Photo : Claude François

Tiré du livre « Les Montagnes de Caudon, 600 ans d'histoire »

Les informations que l'on peut trouver pour le siècle suivant sont plus lacunaires, mais il est intéressant de noter que si, au XIX^e, ce sont les Vaudois qui achètent les alpages fribourgeois, c'est l'inverse au XX^e, avec l'achat par des fribourgeois de Prantin, Bondenoces, l'Alliaz et d'autres. L'armée est présente sur ces montagnes depuis la 2^e guerre mondiale, car il s'agit d'une place de tir très appréciée. En échange, elle finance l'entretien des chemins et propose des subventions très intéressantes. La Confédération avait même envisagé de racheter certains terrains, mais cela avait été abandonné pour des raisons financières. Dès les années 2000, avec les réformes de l'armée, les activités deviennent rares. En 1973, suite à la visite de la Commission d'Alpage du canton, il s'agit de mettre l'accent sur l'état et la valeur de la montagne. Ainsi, René Vuadens, Alfred Schneider, René Montet et quelque 60 autres membres vont entreprendre de très importants travaux pour capter l'eau, rénover les chalets ou autre. L'incendie du Gros Caudon en 1991, puis Lothar en 1999 sont des éléments marquants des dernières années. En 2009, une réserve naturelle de 11 hectares située sur la commune de Châtel-Saint-Denis a été créée, permettant l'évolution naturelle de la forêt. Elle amène une indemnité bienvenue aux propriétaires.

Entre tradition et modernité : les alpages en 2015

Les sociétés de montagnes qui gèrent des alpages se posent de nombreuses questions sur leur existence future. A force de sauvegarder ces propriétés, l'argent disparaît et les rentrées sont toujours plus rares. Les solutions paraissent difficiles à imaginer. S'il y a une grande volonté de rajeunir les comités, le problème est complexe : les actionnaires actuels sont très attachés à leurs parts et ne veulent pas s'en séparer, mais en même temps, ils ne désirent pas s'investir personnellement dans les sociétés. C'est un patrimoine auquel ils ne veulent pas toucher. Pourtant, il faudrait des parts à échanger, à vendre, pour toucher de nouvelles personnes qui auraient l'envie de s'impliquer.

Le bois rapportait auparavant des dividendes pour les sociétés. Entre 1870 et 1877, quelque 28'500 sapins ont été plantés sur les alpages de Caudon dans ce but. Mais depuis 20 ans, cette source s'est également tarie : trop cher à exploiter en raison de sa situation, de qualité insuffisante, il n'est plus rentable, sauf lors de bois exceptionnels.

Pour le moment, ces sociétés vivent des locations des chalets. Le regroupement de plusieurs sociétés pourrait être un avantage. Resterait alors à réfléchir à la forme juridique la plus adaptée, car les sociétés anonymes ne peuvent pas recevoir de subventions, ce qui est un désavantage certain.

Les communes de Blonay et de Châtel-Saint-Denis aident très régulièrement les sociétés dans l'entretien des routes, par exemple, car cela représente souvent des sommes énormes.

Lorsqu'un alpage se libère, il y a toujours plusieurs personnes intéressées à le reprendre pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'avenir de la paysannerie est clairement tourné vers les produits du terroir. La fabrication de fromage prend alors une plus grande valeur et c'est presque impossible de s'en sortir autrement. Pourtant, il est étrange de noter que sur les alpages de nos montagnes, rares sont ceux qui fabriquent. Pour le moment, on ne compte que les Guedères et la Neuve (qui attend impatiemment la reconstruction du chalet). Pour le moment, la municipalité désire vraiment reconstruire ce chalet, mais les devis ne correspondent pas à la réalité. Avant, on fabriquait également du fromage au petit Caudon, mais ce n'est plus le cas depuis longtemps.

Les subventions importantes que touchent les paysans de montagne entrent également en ligne de compte et rendent l'exploitation d'alpages plus intéressante.



Le Petit Caudon en 2013

Photo : René Montet

Tiré du livre «Les Montagnes de Caudon, 600 ans d'histoire»

Pour faire perdurer les traditions, la société qui gère les montagnes de Caudon a demandé à la famille Mauron, actuelle locatrice de ces chalets depuis 11 ans, de reprendre l'organisation de la désalpe, anciennement orchestrée par la Société d'Alpage de Blonay qui fêtera, par ailleurs, ses 200 ans l'année prochaine. Toute la famille se retrouve et organise avec passion cette importante journée : une soixantaine de vaches fleuries selon la tradition quittent les Guedères pour rejoindre Blonay, sur un cheminement tant de fois parcouru à travers les siècles.

Ainsi, on se rend compte que, sur le fond, peu de choses ont changé : les locataires, responsables de l'estivage, ont toujours à cœur de veiller sur le bétail et de produire du fromage de la meilleure qualité possible, alors que les actionnaires, eux, cherchent à faire perdurer et bonifier leurs propriétés.

Sauvegarde du territoire et protection de la nature sont venues s'ajouter au cahier des charges des propriétaires, donnant un sens encore plus important à la préservation de ce patrimoine.

La Ferme Brûlée en 1903



*Le Chalet des Pléiades, situé entre Blonay et Clarens
Incendé le lundi 23 février
Photographie de M. G. de Palézieux, Vevey*

Chalet des Pléiades,

Le lundi, 23 février, le feu a détruit en plein midi, un de nos chalets vaudois célèbres, but de course depuis de nombreuses générations : le *Chalet des Pléiades*, posé à mille mètres, dans une situation unique, au-dessus des pentes ensoleillées de Blonay et Clarens.

Le matin, la "vaudaire" soufflait avec violence. Le feu de la grande cheminée du chalet détermina, paraît-il, sur le toit, en "tavillons", - par une étincelle - un embrasement si subit qu'en moins de dix minutes la maison tout entière fut en flammes.

Vu la hauteur et les difficultés d'accès, on ne put sauver que le bétail, et la maison, réparée intérieurement en août et septembre 1902, n'offre plus aux regards que des murs calcinés.

Ce fut au chalet des Pléiades, entre autres, que l'excellent peintre genevois Baud-Bovy peignit ses derniers tableaux, dont l'un est au Luxembourg, à Paris : un admirable coucher de soleil.

Ce fut aussi aux Pléiades qu'en septembre 1902, les membres du Club alpin suisse, en fête fédérale, passèrent une matinée idéale, dont ils se souviennent encore, riche d'émotions, de discours charmants et de poésie.

Le chalet des Pléiades, ancien pavillon de chasse appartenant à la famille de Blonay, a passé au commencement du XIXe siècle dans la famille Couvreur. Il fut acquis ensuite par la famille Grand-d'Hauteville, qui le possède actuellement.

*Tiré de la Patrie Suisse, Journal illustré
No 247 dixième année, pages 62 et 63
Genève, le 11 mars 1903*

Source : Gianni Ghiringhelli,
archiviste Commune de Blonay

L'année en photo

Assemblée Générale (06.06.14)



Saint-Jean (21.06.14)





Saint-Nicolas (06.12.14)



Un grand merci à Werner Stegmann pour ces magnifiques photos

Actualités des Pléiades

Bilan de la saison d'hiver

Malgré une difficile entrée en matière, cette saison a été l'une des meilleures depuis bien quelques années. Si toute la station a été fermée du 3 au 16 janvier, les installations de la Cuvette, Prantin et les Motalles ont tourné 67 jours et la Châ 63, record absolu depuis bien quelques temps. Les sentiers raquettes ont connu un grand succès.

Nous aimerions rappeler que les raquettes ne sont pas autorisées sur les pistes de ski et que les randonneurs doivent suivre les sentiers prévus à cet effet. Pour monter aux Pléiades depuis la place de parc des Motalles, il faut passer par Prantin, ou alors rejoindre la gare de Lally et monter par le chemin vers la Ferme Brûlée.

Vous trouvez tous les itinéraires raquettes sur : <http://swisssnowshoe.ch/region/montreux-riviera>

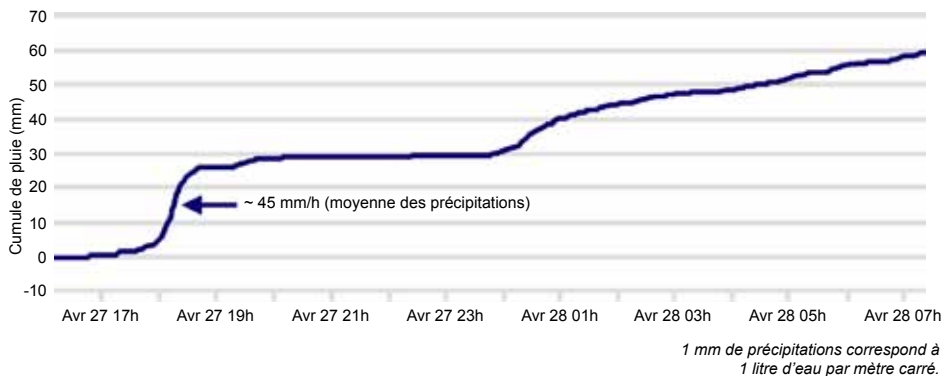
Espace Régional des Pléiades – suite... et attente !

Vous êtes nombreux à attendre des nouvelles concernant la construction de l'Espace Régional des Pléiades. Une communication de la municipalité au Conseil communal en février nous a appris qu'un complément de mise à l'enquête avait été déposé pour des logements/dortoirs. En effet, il semble qu'un investisseur potentiel se soit montré intéressé pour un tel projet avec cet aménagement. Le Conseil communal devrait se voir présenter prochainement un préavis de construction. En espérant que ce projet ne suive pas les aléas de celui de la reconstruction de la Neuve... Affaire à suivre, donc !

Violent orage du 27 avril

Bon nombre d'entre vous ont dû éponger et déblayer les gravats chariés par le violent orage du 27 avril à 17h00. Le bilan pour la Commune est très lourd et les pompiers ont dû effectuer plus de 60 interventions, dont une quarantaine dans les caves.

L'école de Blonay dispose d'une station météo utilisée pour un cours à option. Voici le graphique correspondant à la semaine du violent orage. Il est vraiment très intéressant de voir la quantité de pluie tombée en très peu de temps.



Vous pouvez tous consulter les informations de cette station météo publique sur : <http://www.climaps.com/index.php> (Blonay est la station N° 1635)

Association des Résidents des Pléiades

ARP

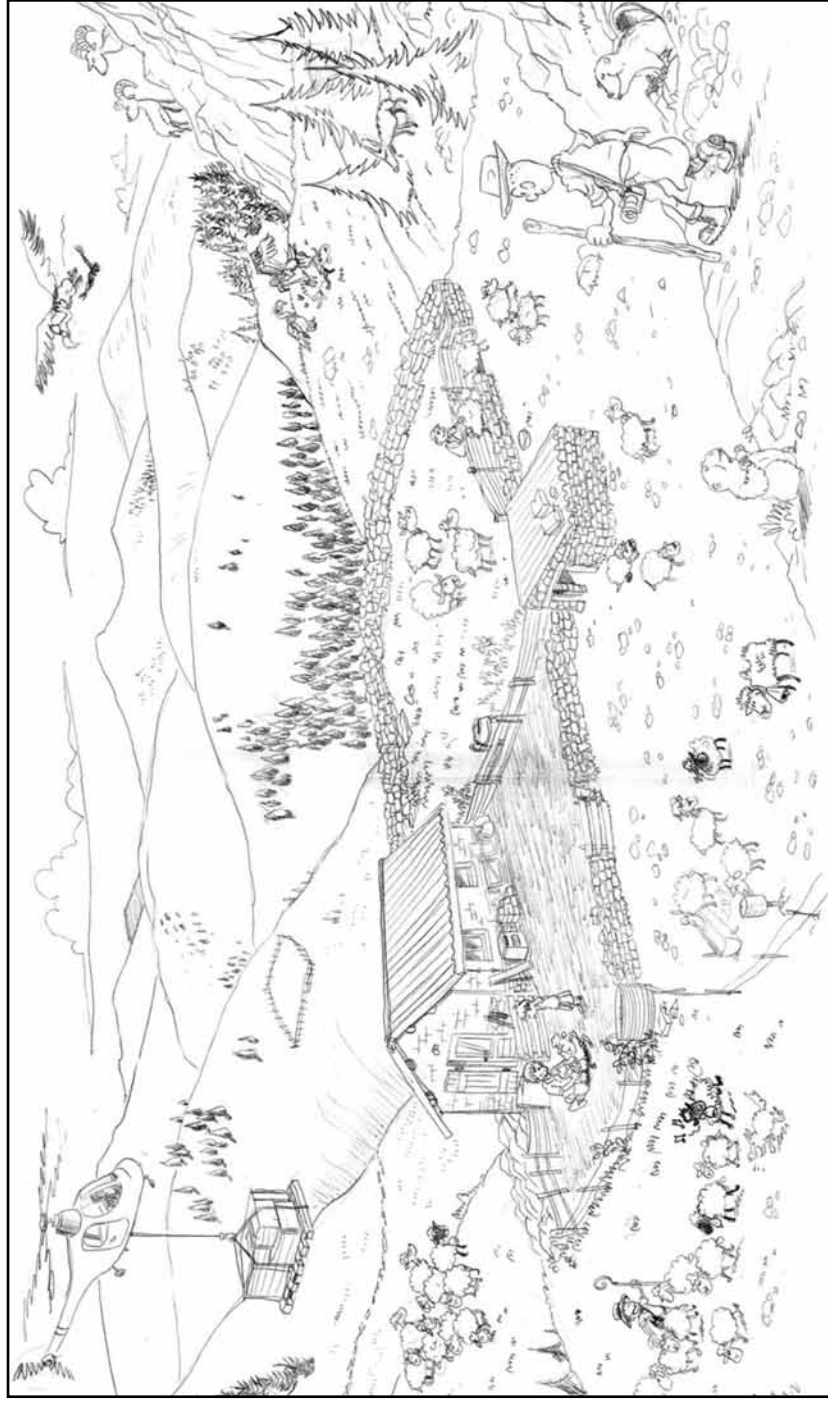
Case Postale 680 - Lally
1807 Blonay
<http://arp.lally.ch>

Comité

Président	Yves Membrez
Vice-présidente	Suzanne Stegmann
Secrétaire	Françoise Schneiter
Trésorier	Michel Duc
Membres	Fatima Dubois Anne-Laure Emmenegger

Compte de chèques postaux :
Association des Résidents des Pléiades Blonay
18-3355-5

Montant de la cotisation annuelle Fr. 30.-



« Le coloriage aide à faire redescendre son stress.
En quelques minutes, on se sent mieux, plus détendu... Ca vide la tête, comme le sport ou la méditation »